



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

TEMPS CLIMAT EAU

PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

CONTEXTE

Le Plan stratégique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la période 2016-2019 fixe les grandes lignes et les priorités censées régir les activités de l'Organisation, afin que tous les Membres puissent améliorer les informations, produits et services qu'ils fournissent. Il anticipe l'augmentation de la demande en services météorologiques, hydrologiques et climatologiques de qualité, qui sont essentiels pour renforcer la résilience des populations, stimuler la croissance économique et protéger les personnes et les biens contre les phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes. Il vise à fournir aux citoyens des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et autres services environnementaux de qualité et adaptés à l'usage projeté pour leur permettre de faire face à l'évolution rapide des défis que posent la variabilité du climat et les changements climatiques.

ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Étant donné l'accroissement des menaces qui pèsent sur l'environnement, la société et l'économie et les avantages qu'apportent les services météorologiques et hydrologiques, les programmes de l'OMM sont conçus pour renforcer l'aptitude de tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) à s'acquitter de leur mandat dans l'intérêt des pouvoirs publics, des institutions et des citoyens de leur pays, à contribuer à l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques

de catastrophe (2015–2030) et à couvrir les besoins de la société à l'échelle du globe, exposés ci-après:

- **Améliorer la protection des personnes et des biens** afin de réduire les risques de catastrophes en atténuant les incidences des phénomènes dangereux liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et en renforçant la sécurité des transports terrestres, maritimes et aériens;
- **Éliminer la pauvreté, assurer des moyens de subsistance durables et résilients et la sécurité alimentaire, favoriser l'accès à l'eau et à l'énergie, une vie saine, l'égalité des sexes et la croissance économique, et lutter contre le changement climatique** grâce à la prestation de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux conçus pour favoriser la gestion des risques climatiques, la capacité d'adaptation au climat, l'économie verte, la prévention des catastrophes, la sécurité alimentaire et l'agriculture, l'amélioration de la santé et du bien-être des populations, la gestion des ressources en eaux et l'exploitation des sources d'énergies renouvelables – hydrauliques, solaires et éoliennes;
- **Assurer une exploitation rationnelle des ressources naturelles et améliorer la qualité de l'environnement** en concevant des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux qui permettent de gérer les ressources atmosphériques, terrestres et hydrauliques à toutes les échelles temporelles, et de mettre en valeur d'autres ressources naturelles.

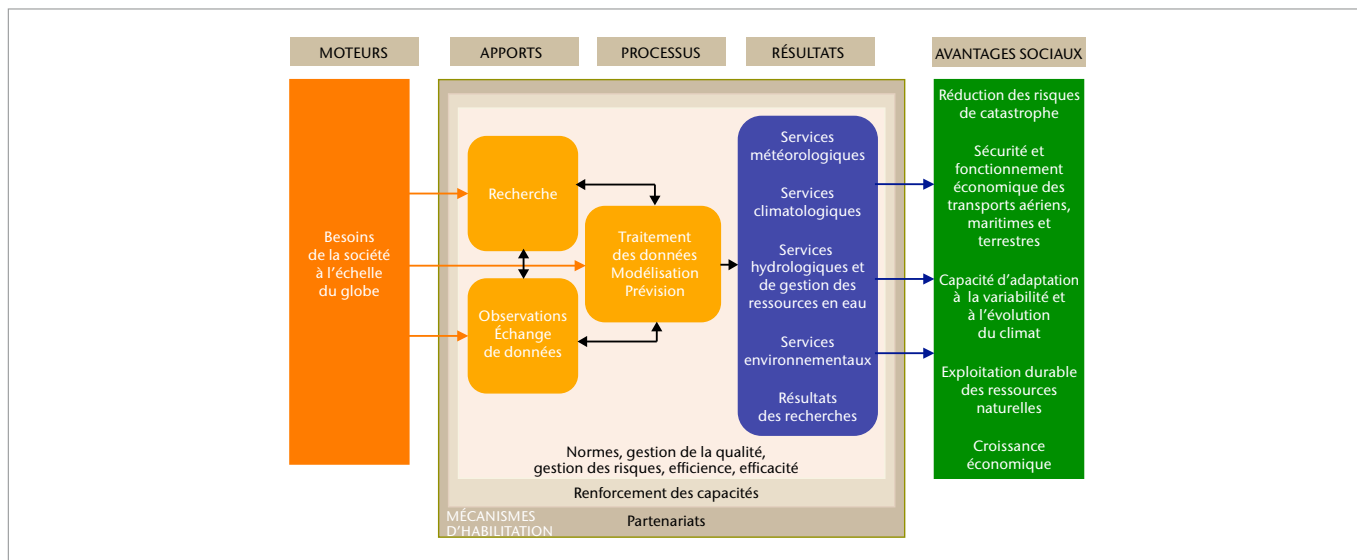


Figure 1: Représentation schématique des mécanismes de prestation de services météorologiques, climatologiques et hydrologiques, dans le contexte du mandat de l'OMM

RÔLE DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX

La figure 1 illustre le rôle que jouent les Services météorologiques et hydrologiques nationaux face aux besoins de la société à l'échelle du globe. Les SMHN s'appuient sur un socle d'observations et de données qui, associées à des activités de recherche, permettent de produire des informations et d'assurer des services de qualité, opportuns et adaptés. Ces informations et ces services peuvent aider les responsables à prendre les bonnes décisions dans les secteurs sensibles aux extrêmes météorologiques, climatiques et hydrologiques, et à répondre ainsi aux besoins de la société. Ils contribuent aussi à améliorer la qualité de l'environnement ainsi que la sécurité et l'efficacité des transports, et ont une incidence positive sur la santé grâce aux alertes sanitaires lancées en cas de mauvaise qualité de l'air ou d'épidémie vectorielle. L'OMM joue un rôle essentiel en coordonnant les échanges de données météorologiques et en établissant des normes de qualité pour les SMHN. Elle s'attache par ailleurs à améliorer la compatibilité des données et les systèmes de gestion de la qualité afin de rationaliser le

fonctionnement des SMHN et leur permettre de s'acquitter de leur mandat plus efficacement, de démontrer leur utilité et de mieux se faire connaître auprès des pouvoirs publics et des organismes partenaires.

Selon toute probabilité, la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques à fort impact vont s'accroître sous l'effet de la variabilité du climat et des changements climatiques et auront des conséquences non négligeables sur la société, l'économie et l'environnement. Le coût humain et social de ces pertes est faramineux; les incidences financières à elles seules sont énormes, puisque depuis dix ans, les sinistres assurés causés par des catastrophes naturelles oscillent chaque année entre 10 et 50 milliards de dollars à l'échelle du globe (figure 2). La diffusion d'alertes précoces relatives à des phénomènes météorologiques, océaniques, climatiques et hydrologiques à fort impact peut contribuer à accroître la sécurité alimentaire et la capacité d'adaptation des populations et à améliorer la gestion des ressources en eau et la protection des personnes et des biens, tout en atténuant les conséquences désastreuses de ces phénomènes. Il importe donc d'investir



Tous les phénomènes liés au temps, aux conditions océaniques, au climat et à l'eau ne se transforment pas nécessairement en catastrophes naturelles (Source des photos: S. Piyaset / Adobe Stock, Photos Nations Unies / Logan Abassi).

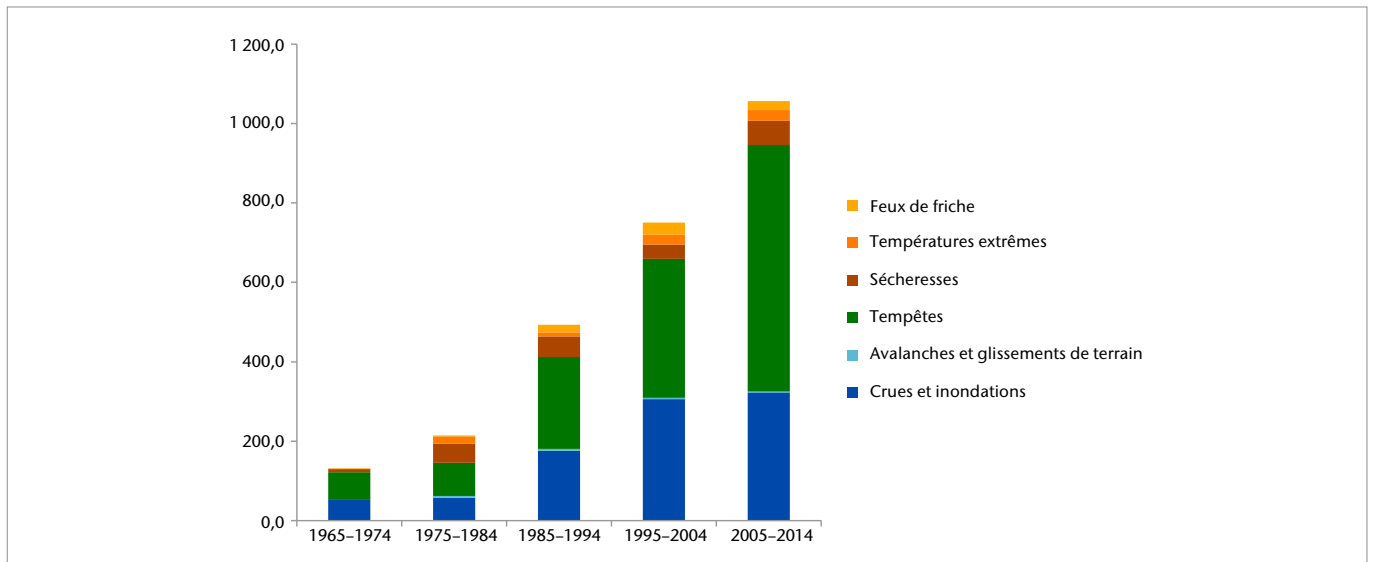


Figure 2: Total des pertes économiques mondiales par décennie et par type d'aléa en milliards de dollars É.-U. de 2012, entre 1965 et 2014 (Source: OMM et CRED, 2015)

pour consolider les infrastructures de surveillance, améliorer la qualité des prévisions météorologiques, marines, climatiques et hydrologiques et parvenir ainsi à une prévention des catastrophes et à une planification socio-économique plus efficaces, sans oublier les énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

LE RÔLE DE L'OMM

L'OMM joue un rôle de chef de file au niveau mondial s'agissant de mettre à disposition les compétences requises et d'assurer la coopération internationale nécessaire pour que les Membres puissent fournir – et utiliser – des services fiables et de qualité dans les domaines du temps, du climat, de l'eau et de l'environnement, et améliorer ainsi le bien-être de la société. Pour ce faire, elle établit et coordonne les normes et les pratiques applicables par ses Membres en se référant aux valeurs fondamentales que sont, pour un service international, le professionnalisme, l'excellence, l'impartialité, la sensibilité culturelle, la non-discrimination et l'esprit d'équipe. La mission de l'OMM est énoncée dans sa Convention. Elle vise notamment à faciliter la coopération internationale nécessaire à l'instauration et à l'uniformisation des systèmes de collecte, de traitement et d'échange des données d'observation météorologique et hydrologique et autres données géophysiques, tout en favorisant la recherche et les applications dans divers secteurs.

PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

Les priorités de l'OMM pour la période 2016–2019 traduisent la contribution de tous les organes constituants

de l'Organisation, notamment les six conseils régionaux, qui ont exposé le point de vue collectif des 191 Membres. Les priorités ci-après se verront accorder une importance particulière dans les programmes de l'OMM et son budget axé sur les résultats pour la période 2016–2019:

- a) **Réduction des risques de catastrophe:** Améliorer l'exactitude et l'efficacité des prévisions axées sur les impacts et des alertes précoces multidanger relatives aux phénomènes à fort impact liés au temps, à l'eau et à l'environnement, afin de contribuer à l'action internationale menée pour renforcer la prévention des catastrophes et la capacité d'adaptation des populations.
- b) **Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC):** Instauration de services climatologiques au titre du CMSC, en particulier dans les pays qui en sont dépourvus.
- c) **Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS):** Renforcer les systèmes mondiaux d'observation en achevant de mettre en œuvre le WIGOS et le Système d'information de l'OMM (SIO).
- d) **Assistance météorologique à l'aviation:** Développer l'aptitude des SMHN à fournir des services de qualité et inscrits dans la durée, qui contribuent à la sécurité, à l'efficacité et à la régularité des transports aériens dans le monde, en prenant dûment en compte les facteurs environnementaux.
- e) **Régions polaires et de haute montagne:** Améliorer la surveillance et la prévision des phénomènes

météorologiques et hydrologiques dans les régions polaires et de haute montagne ainsi que les services opérationnels dans ce domaine.

- f) **Développement des capacités:** Renforcer l'aptitude des SMHN à s'acquitter de leur mission.
- g) **Gouvernance de l'OMM:** Rationaliser le fonctionnement de l'OMM.

RESULTATS ESCOMPTES

Pour améliorer sensiblement les services et mieux les cibler face à l'accroissement des besoins, l'OMM s'efforcera d'atteindre les résultats suivants:

1. **Amélioration de la qualité des services et de leur prestation:** renforcement de l'aptitude des Membres à diffuser des informations, des prévisions, et des alertes de qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement et à en améliorer l'accès, pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés.
2. **Réduction des risques de catastrophe:** renforcement dans les pays Membres, des capacités de prévention des catastrophes liées au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement.
3. **Amélioration du traitement des données, de la modélisation et de la prévision:** renforcement de l'aptitude des Membres à fournir des informations, des prévisions et des alertes de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment des stratégies de prévention des catastrophes et d'adaptation au climat.
4. **Amélioration des observations et des échanges de données:** renforcement des capacités des Membres s'agissant d'acquérir, de développer, de mettre en œuvre et d'exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des

observations connexes portant sur l'environnement et la météorologie de l'espace, en se conformant aux normes internationales établies par l'OMM.

5. **Recherche de pointe:** renforcement de l'aptitude des Membres à contribuer à la recherche internationale sur les sciences et les techniques météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales et à en tirer parti.
6. **Renforcement des capacités:** renforcement de l'aptitude des SMHN, en particulier ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat.
7. **Renforcement des partenariats:** instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes pour améliorer la qualité des services fournis par les SMHN et mettre en évidence l'utilité du rôle joué par l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales.
8. **Amélioration de l'efficacité:** meilleur fonctionnement des organes décisionnels et constituants et des mécanismes de contrôle de l'Organisation.

Le degré de prise en compte du Plan stratégique dans les programmes nationaux, régionaux et internationaux de développement sera déterminant pour la concrétisation des résultats escomptés. Le contexte économique international, en perpétuelle évolution, a un impact considérable sur les contributions volontaires, qui constituent une partie des ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques, s'agissant notamment de renforcer les capacités des SMHN dans les pays en développement et plus particulièrement dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

En conjuguant leurs efforts, les Membres et les partenaires donneront aux citoyens les moyens de prendre des décisions éclairées et de mieux faire face aux risques et aux phénomènes extrêmes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement.

Pour de plus amples renseignements: **Organisation météorologique mondiale**
7 bis, avenue de la Paix – B.P. 2300 – CH 1211 Genève 2 - Suisse

Bureau de la communication et des relations publiques

Tél.: +41 (0) 22 730 83 14/15 – Fax: +41 (0) 22 730 80 27 – Courriel: cpa@wmo.int – public.wmo.int